

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Soutenez les talents
de demain !



30

ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

650

ÉTUDIANTS
EN FORMATION

27

FORMATIONS
JUSQU'AU BAC+5

5261

ALUMNI

340

INTERVENANTS
PÉDAGOGIQUES

+500

ENTREPRISES
PARTENAIRES

Accompagner le **développement de l'institut**

En versant le solde de votre taxe d'apprentissage à l'IRUP, vous participez de manière concrète à :



Des formations qui répondent aux **besoins en compétences dans vos métiers**



Une **ingénierie pédagogique efficace** fondée sur l'approche par compétence



Un **accompagnement personnalisé** des étudiants assuré par les 19 tuteurs IRUP



Des espaces de vie et de travail, **adaptés aux besoins des étudiants** (Tiers-lieu, Alternateur...)



Des outils pédagogiques issus des dernières avancées technologiques

Grâce à votre soutien, l'IRUP poursuit son développement avec une offre de formation enrichie permettant :

AUX ETUDIANTS

de se professionnaliser dans des filières métiers telles que : la performance industrielle, le bâtiment innovant, l'informatique, l'expertise comptable, le management et l'économie sociale et solidaire

AUX ENTREPRISES

de gagner en compétences pour répondre aux enjeux des transitions industrielles et énergétiques



Verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'IRUP

1 Rendez-vous sur la **plateforme Soltéa** et connectez-vous sur votre compte **"employeur"** grâce aux **codes d'accès obtenus sur Net-entreprises**

2 Recherchez l'établissement **IRUP** grâce à notre code **UAI 0422256Z** (Inst Reg Univ)

3 **Convertissez** le montant de votre solde en pourcentage

4 Validez et enregistrez vos contributions au plus tot.



La **taxe d'apprentissage** est aujourd'hui le **seul impôt obligatoire** pour lequel chaque entreprise peut décider librement d'affecter **le solde à l'école de son choix**.



Cyril FAURE
Directeur
Général IRUP



Soutenir l'IRUP, c'est lui donner les moyens de se doter d'outils pédagogiques et de plateformes comme un Tiers Lieu, un laboratoire de fabrication numérique au sein de l'Alternateur, des chantiers écoles à la pointe, faisant de l'IRUP un des rares établissements en France à habilitier des élèves à entrer et intervenir sur sites nucléaires.

L'institut a pu concrétiser la transformation et la modernisation d'espaces d'apprentissage dans ses locaux (nouvelles salles de classes, aménagement d'espaces pédagogiques...) et ainsi proposer aux apprenants, des espaces de partage, de rencontres et de travail collectif.





LA **GRANDE ÉCOLE**
DE L'ALTERNANCE

BAC+2 À BAC+5

BTS | Licence | Bachelor |

Titre certifié | Master

- NUCLÉAIRE
- BÂTIMENT INNOVANT
- PERFORMANCE INDUSTRIELLE
- INFORMATIQUE
- EXPERTISE COMPTABLE
- ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- STRATÉGIE ET MANAGEMENT

Votre **contact taxe d'apprentissage**

Carole BOUDON

04 77 46 51 18

ta@irup.com



Campus de l'Ingénierie
Rue de Copernic, 42015 Saint-Etienne

www.irup.com